

Département de la Manche
Arrondissement de Coutances
Canton de Créances
Commune de Saint-Germain-sur-Ay

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 4 mai 2023	Nombre de conseillers en exercice : 15 présents : 11
Date d'affichage de la liste des délibérations : 15 mai 2023	votants : 13

L'an deux mille vingt-trois, le onze mai à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente du bourg, 45 rue de l'Eglise, sous la présidence de M. Le Maire, Christophe GILLES.

Présents : GILLES Christophe – GLAVARINI Pascal - POZZO Maryvonne – LEPAGE Michel – LECORNU Séverine - FOSSEY Flavie – THIENNETTE Claude - VANDENAWEELE Guy – LE GUILLOUX Vanessa - GRINCOURT Vincent - LECOEUR Maurice.

Pouvoirs : LEBLOND Christine a donné procuration de vote à LE GUILLOUX Vanessa.
LEMAITRE Stéphanie a donné procuration de vote à FOSSEY Flavie.
YBERT Valéry a donné procuration de vote à THIENNETTE Claude.

Absente : LACAILLE Estelle.

Secrétaire de séance :
POZZO Maryvonne.

9 – AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DES COMMUNES

9.1 – Autres domaines de compétences des communes

Modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des Sources du Pierrepontais - Délibération n° DEL2023-05-17-

M. Le Maire demande aux conseillers l'autorisation de rajouter le point suivant à l'ordre du jour de la séance :

- modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des Sources du Pierrepontais (SIAEP).

Les conseillers lui donnent leur accord à l'unanimité des présents.

Il donne lecture d'un courrier du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des Sources du Pierrepontais, sollicitant l'approbation de la modification des statuts de ce syndicat suite au retrait de la commune de Canville-La-Rocque dudit syndicat.

Il précise qu'en conséquence il est nécessaire de faire modifier les statuts dudit syndicat ; cette modification prendra effet à la date de publication du nouvel arrêté préfectoral actant lesdites modifications statutaires.

M. Le Maire, président du SIAEP, ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal,

Département de la Manche
Arrondissement de Coutances
Canton de Créances
Commune de Saint-Germain-sur-Ay

VU, Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU, Le courrier du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des Sources du Pierrepontais,

Après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- ☞ **Article 1er :** d'accepter la demande de modification des statuts présentée par le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des Sources du Pierrepontais suite au retrait de la commune de Canville-La-Rocque de ce syndicat ;
- ☞ **Article 2 :** de demander à M. Le Préfet de prendre un arrêté modifiant les statuts de ce syndicat avec effet à la date de publication du nouvel arrêté.

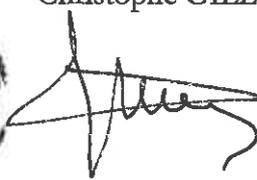
Adoptée à la majorité des votants
(13 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention)

Fait à Saint-Germain-sur-Ay,
Le 11 mai 2023,

La Secrétaire de Séance,
Maryvonne POZZO



Le Maire,
Christophe GILLES



Le Maire de la commune de Saint-Germain/Ay :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte affiché et transmis au contrôle de légalité conformément au visa apposé ci-dessus ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de deux mois à compter de l'acquisition de son caractère exécutoire.